



Parc Info N° 35 - 31 juillet 2024

## **Déploiement de la fibre optique au Parc de Lésigny - N°2**



**Chers Résidentes et résidents,**

**Comme vous pouvez le constater la mise en place du réseau Fibre a démarré sur la résidence.**

**Le planning initial de fin d'installation du réseau FO (Fibre optique) depuis le NRO (Nœud de raccordement optique) jusqu'au Point de Terminaison Optique chez les résidents devrait être tenu pour la fin de l'année.**

**L'intervention des opérateurs ne pourra se faire qu'après le gel réglementaire de 3 mois imposé par l'ARCEP soit la fibre opérationnelle chez les résidents au plus tôt Avril 2025.**

**Ce délai est conditionné au fait que le passage du câble fibré dans les fourreaux situés sur la partie du résident soient libres.**

**Pour les résidents qui le souhaitent et avant la phase de raccordement des maisons qui est prévue en octobre. Une**

vérification des fourreaux entre la partie publique et le terrain des résidents peut être envisagée par la société « Fibre and Connect ». Ce contrôle permettra de définir si des travaux sont à prévoir sur la partie privée des terrains et donc à la charge des résidents. La société « Fibre and Connect » nous a transmis un devis pour la vérification des fourreaux depuis la partie publique jusqu'à votre garage pour un montant de 150 €\* par lot et cette prestation est à régler directement au prestataire. Ce contrôle indiquera s'il y a des blocages dans les fourreaux et où ils sont situés.

Dans le cas où ce contrôle vous intéresse, merci de prendre directement contact par mail à l'adresse suivante [contact@fibreandconnect.com](mailto:contact@fibreandconnect.com) - début des travaux le 9 septembre 2024.

\* Devis joint à ce Parc Info.

Attention s'il y a blocage, le devis ne comprend pas les travaux de réfection, vous devrez faire ce travail vous-même ou le sous-traiter à une entreprise de votre choix.

Questions/réponses :

- Ces travaux préalables sont-ils obligatoires ? : Réponse **non**
- Aurais-je la fibre si je ne procède pas à l'étude préalable ? : Réponse **oui** si votre accès est possible jusqu'à votre garage. Dans le cas d'inaccessibilité vous devrez procéder à des travaux qui allongeront le délai d'obtention de la fibre pour une durée inconnue de l'Aful.

**La Commission Fibre Aful**

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou des explications :

Merci d'adresser vos courriers à l'Aful à l'attention de la commission Fibre.

Ou par mails à l'adresse suivante :

[av.iful.commission.fibre@gmail.com](mailto:av.iful.commission.fibre@gmail.com)

amCet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)



© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY